



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Ministère de l'Économie,
du Redressement productif
et du Numérique

Paris, le vendredi 16 mai 2014

COMPTE RENDU

Ségolène ROYAL et Arnaud MONTEBOURG ont réuni les chefs de file de dix plans de la Nouvelle France Industrielle concernés par la transition énergétique en présence de représentants des régions

Ségolène ROYAL et Arnaud MONTEBOURG ont piloté aujourd'hui une réunion de travail avec les chefs de file des dix plans particulièrement concernés par la transition énergétique, parmi les 34 plans de la Nouvelle France industrielle. Un point d'étape a été fait sur les travaux menés par les équipes projets, regroupant compétences industrielles et représentants de l'État, conduisant à l'élaboration d'une feuille de route, détaillant les actions et les projets concrets qui seront tous validés avant l'été.

Les échanges ont permis d'identifier les actions à mener, dans les territoires, pour amplifier la dynamique de ces 10 plans de la Nouvelle France industrielle.

Lancés le 12 septembre 2013 par le Président de la République François HOLLANDE et le Ministre de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique, Arnaud MONTEBOURG, les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle entendent ériger la France comme leader mondial, sur ces 34 marchés d'avenir à forte croissance.

La transition énergétique est un levier stratégique pour atteindre cet objectif : notre pays est déjà en pointe dans ce domaine grâce à un tissu de constructeurs, de chercheurs et de PME répartis sur l'ensemble du territoire national.

Ségolène ROYAL et Arnaud MONTEBOURG ont tenu à **réunir ces acteurs et des représentants des régions** pour engager la mutation vers un nouveau modèle économique et énergétique.

Après une présentation des filières et des enjeux pour l'activité et l'emploi, les participants ont échangé sur les enjeux de la loi de programmation de la transition énergétique, et la mise en place de mesures concernant les filières et les territoires. Ils ont enfin abordé la préparation de la rencontre avec les entreprises et les régions, prévue à l'occasion de la prochaine Conférence environnementale, cet automne.

Les échanges se sont articulés autour de trois axes :

1) Contribuer au nouveau modèle énergétique : économies d'énergie et énergies renouvelables

La consommation et les économies d'énergies sont au cœur des démarches engagées par les industriels pour moderniser la politique énergétique de la France. Quatre plans étaient représentés lors de la réunion de travail :

- ✓ **Rénovation thermique des bâtiments**
- ✓ **Usine du futur, dont un des volets concerne la sobriété énergétique**
- ✓ **Réseaux électriques intelligents**
- ✓ **Energies renouvelables**

2) Soutenir l'innovation en faveur de la mobilité écologique

La réunion a été l'occasion de rappeler la volonté du Gouvernement de développer les véhicules ayant un impact carbone très faible. Les échanges ont ainsi porté sur les trois plans relatifs à la mobilité durable :

- ✓ **Autonomie et puissance des batteries**
- ✓ **Bornes électriques de recharge**
- ✓ **La voiture pour tous consommant 2 litres aux 100 km**

3) Encourager l'usage de ressources et matériaux verts

La France dispose de matières premières abondantes telles que le bois, les agro-ressources et les matériaux issus de nos déchets sur lesquelles la France peut s'appuyer pour revoir ses modes de production et de consommation. Trois plans sont engagés dans cette démarche :

- ✓ **Industries du bois**
- ✓ **Chimie verte et biocarburants**
- ✓ **Recyclage et matériaux verts**

Contacts presse :

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique

01 40 81 78 31
01 53 18 45 13



Paris, le lundi 19 mai 2014

Invitation de Mme Ségolène ROYAL

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

**Inauguration du site témoin d'ERDF
présentant le compteur intelligent**

**dans le cadre de la préparation de
la loi de programmation de transition énergétique**

**Mardi 20 mai à 9h30
127 boulevard de Grenelle, Paris**

en présence du président d'EDF et du président d'ERDF

**Pour participer à ce déplacement, merci de bien vouloir vous accréditer
par retour de mail en précisant votre numéro de carte de presse :**
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr



Paris, mercredi 21 mai 2014

Communiqué de Mme Ségolène ROYAL Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Accélérer la transition énergétique et soutenir la croissance verte grâce à un partenariat État-Régions

Ségolène ROYAL a participé mardi 20 mai à la réunion de la commission développement durable, environnement de l'Association des régions de France (ARF) présidée par Jean-Jack QUEYRANNE, président de la région Rhône-Alpes, ancien ministre.

Cette réunion intervenait dans le cadre de la préparation de la loi de programmation pour la transition énergétique, comme la ministre l'avait annoncé le 25 avril.

En parallèle au travail sur le projet de loi et avant le débat parlementaire à venir, Ségolène ROYAL souhaite mettre en place un partenariat entre l'État et les régions pour engager des mesures immédiates afin de soutenir la croissance verte et l'emploi (rénovation énergétique des bâtiments, chantiers d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables et de transports publics propres, bornes de recharge pour les véhicules électriques, etc.)

Une méthode a été définie avec les membres de la commission de l'ARF afin de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Comment créer une dynamique pour la rénovation énergétique des logements ?
- ✓ Comment relancer la production d'énergies renouvelables ?
- ✓ Comment placer la transition énergétique au cœur des politiques de développement économique ?
- ✓ Comment simplifier, rendre plus lisible et efficace l'action publique dans les territoires ?

Cette démarche sera concrétisée en juin par un accord de partenariat entre le ministère et les régions.

Contact presse : 01 40 81 78 31

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr



Paris, le 4 juin 2014

Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

à une conférence de presse

sur le projet de loi de programmation pour la transition énergétique

À la suite de la communication en Conseil des ministres sur le projet de loi de programmation pour la transition énergétique, prévue mercredi 11 juin, **Ségolène Royal, tiendra une conférence de presse**

**le mercredi 11 juin
à 12h
au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie**

A l'ordre du jour :

- les grandes lignes du projet de loi de programmation pour la transition énergétique,
- le plan d'action qui l'accompagne.

Pour assister à cette conférence de presse, merci de bien vouloir vous accréditer par retour de mail : secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr ou au 01 40 81 78 31



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 10 juin 2014

**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** UN NOUVEAU MODÈLE
ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS
AGIR ENSEMBLE | CROISSANCE VERTE | EMPLOIS DURABLES

La **conférence de presse sur la transition énergétique** aura lieu

mercredi 18 juin

à 12 heures

au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Auditorium, 244 boulevard Saint-Germain, Paris 7^e

Au cours de cette conférence de presse seront présentées :

les grandes lignes du projet de loi et les actions
pour le **nouveau modèle français de l'énergie**.



secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 10 juillet 2014

Nouveau modèle énergétique français
**Ségolène Royal salue l'engagement quasi unanime du CESE
en faveur de la transition énergétique**

A l'occasion de l'adoption à une très large majorité de son avis, Ségolène Royal salue la richesse des débats du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et son engagement en faveur du projet de loi pour un nouveau modèle énergétique français.

Elle rend hommage à la qualité des travaux conduits sous la responsabilité des rapporteurs Jean Jouzel, au nom de la section de l'environnement et Laurence Héazard, au nom de la section des activités économiques.

L'avis du CESE souligne l'impulsion donnée par le texte à une réelle transformation de notre modèle énergétique. Il y voit un moteur de développement économique et social, de création d'emplois, de responsabilisation écologique et de compétitivité pour notre pays.

Les propositions du CESE ont, comme celles du Conseil national de la transition écologique, été étudiées de manière approfondie et le Gouvernement en tiendra compte dans le cadre de la finalisation du texte et du débat parlementaire.

Le travail constructif et consensuel du CESE illustre et renforce la mobilisation de tous les acteurs pour le succès de la transition énergétique.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 15 juillet 2014

**Ségolène Royal présente à Berlin le nouveau modèle énergétique français
avec la loi de transition énergétique**

Ségolène Royal a participé à Berlin, lundi 14 juillet, à une réunion ministérielle sur le changement climatique dite "dialogue de Petersberg", conviée par la chancelière allemande Angela Merkel et le président péruvien Ollanta Humala, dont le pays assurera la présidence de la conférence climat de décembre 2014.

Dans le cadre d'un partage des expériences nationales, Ségolène Royal a présenté le projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français dont la construction prend appui sur les meilleures pratiques internationales et sur les expériences réussies des collectivités locales françaises. Ce projet de loi, l'un des plus avant-gardistes comme l'a récemment souligné le directeur de l'énergie de la Commission européenne, illustre que l'adaptation au changement climatique est non seulement une ardente obligation, mais aussi une chance pour mobiliser de nouveaux leviers de croissance verte et de création d'emplois non délocalisables. Les négociations climatiques doivent passer d'une logique de partage du fardeau à un dialogue sur les moyens concrets de mobiliser les citoyens, les entreprises et les territoires.

Angela Merkel a salué l'initiative française en matière de transition énergétique. Elle a assuré de tout son soutien pour la réunion Paris Climat 2015 et a annoncé qu'elle ferait de l'environnement une priorité du G7.

La réunion a invité les Etats participants à préparer leurs contributions nationales à l'accord de Paris pour le premier trimestre 2015, comme le fera l'Union européenne. Ségolène Royal a souligné que la France serait, en tant que future présidente de la COP21, à l'écoute des préoccupations de l'ensemble des Parties. France et Allemagne ont également confirmé qu'elles contribueraient à la hauteur de leurs responsabilités au fonds vert, destiné à accompagner les efforts des pays en développement.

Le président Humala a rappelé l'importance du succès de la conférence de Lima en décembre 2014, dans la perspective de celle de Paris. Ségolène Royal a l'assuré de l'entière mobilisation de la France pour que des résultats tangibles soient obtenus dès cette année.



Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 29 juillet 2014

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

INVITATION PRESSE

Ségolène ROYAL,

ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

présentera le

projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte

à l'occasion du compte-rendu du Conseil des ministres par Stéphane LE FOLL,
ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
Porte-parole du Gouvernement

Mercredi 30 juillet

Salle de presse - 2 rue de l'Élysée

Pour assister au point de presse, merci de bien vouloir vous accréditer par retour de mail : organisationpresse@elysee.fr ou par téléphone au 01 42 92 84 12





Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 31 juillet 2014

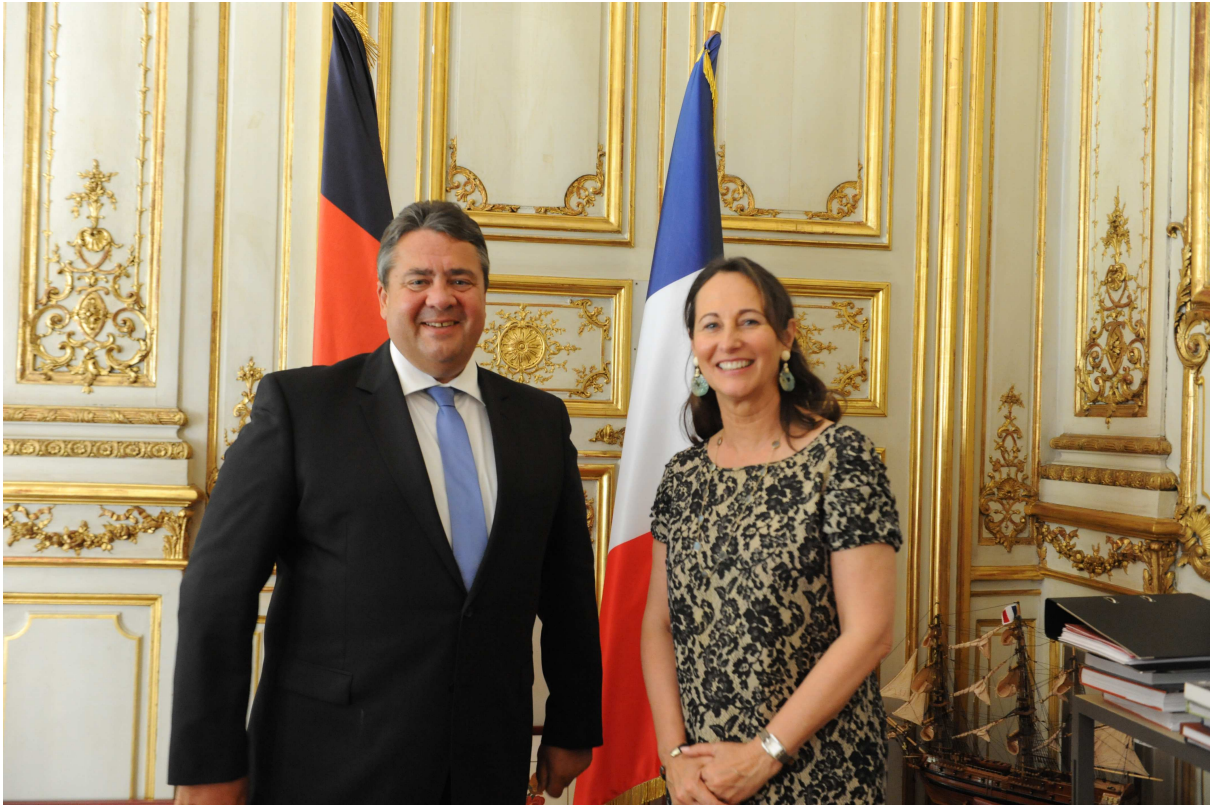
**Ségolène Royal et Sigmar Gabriel souhaitent renforcer leur coopération
pour porter la transition énergétique
et favoriser un accord sur le cadre européen Énergie Climat 2030**

Ségolène Royal et Sigmar Gabriel se sont rencontrés jeudi 31 juillet, à l'occasion du déplacement du Vice Chancelier allemand à Paris pour la célébration du centenaire de la disparition de Jean Jaurès.

Cette rencontre intervient au lendemain de l'adoption en Conseil des Ministres du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte ainsi qu'à la veille de l'entrée en vigueur de la loi allemande sur les énergies renouvelables.

- Ségolène Royal et Sigmar Gabriel se sont entendus sur la nécessité **d'une coopération toujours plus étroite pour faire réussir la transition** dans leurs deux pays, en partageant leurs expériences.
- Dans la perspective de la **Conférence Paris Climat 2015**, les deux ministres partagent la **même volonté de favoriser un accord en octobre prochain sur le cadre européen pour l'Énergie et le Climat à l'horizon 2030** à la hauteur des enjeux environnementaux et de l'opportunité économique offerte par la transition.
- Ils se sont accordés sur la **priorité à donner à l'efficacité énergétique**, qui constitue un axe clé du projet de loi français et qui fera l'objet d'un plan d'action en Allemagne d'ici la fin de l'année 2014.
- Ils ont également appelé au **développement d'un mécanisme régional européen de capacités pour renforcer la sécurité énergétique de l'Union**.

Les deux ministres ont prévu des échanges réguliers pour rassembler leurs partenaires autour d'un accord à la fois juste et ambitieux.



© Bernard Suard - MEDDE

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 29 août 2014

Plan de relance du logement : des mesures ambitieuses pour la cohésion sociale qui contribuent à la transition énergétique et la croissance verte

Ségolène Royal a participé le vendredi 29 août à la présentation par le Premier ministre Manuel Valls du plan de relance du logement, au côté de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, Sylvia Pinel.

La relance de la construction est indispensable pour réussir le pari de la croissance. Ségolène Royal a présenté le volet **rénovation thermique des logements**.

Ce plan permettra aux Français de retrouver du pouvoir d'achat grâce à la baisse du coût du logement et à la diminution de leurs charges d'énergie dans le cadre des rénovations de logements anciens. Il permettra aussi de développer l'emploi dans le secteur du bâtiment qui en a cruellement besoin, et de favoriser la qualification des professionnels de la filière, notamment en matière de performance énergétique et de construction à haute performance environnementale.

La nouvelle réglementation thermique (RT2012) a imposé aux constructions neuves un niveau de performance énergétique jamais atteint auparavant. La relance de la construction permet d'accélérer le renouvellement de l'offre de logements vers des bâtiments plus économes et plus durables.

Cependant, seul 1% du parc de logements est renouvelé chaque année. On estime à 20 millions le nombre de logements anciens qui ne disposent pas d'une bonne qualité thermique.

La rénovation énergétique des logements est donc un chantier essentiel pour :

- réduire les factures énergétiques des français, et notamment des plus modestes;
- créer jusqu'à 75000 emplois dans le bâtiment en trois ans ;
- contribuer à la transition énergétique et à la protection de l'environnement, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Dès le 1er septembre, trois actions concrètes sont mises en place :

1. **le crédit d'impôt développement durable est simplifié et renforcé à hauteur de 30 %** du coût des travaux, jusqu'à 16 000 euros de travaux pour un couple, et dès la première opération ; il est étendu aux compteurs individuels de chauffage et d'eau chaude, pour permettre à chacun de mieux maîtriser ses consommations, ainsi qu'aux points de recharge de véhicules électriques, pour accompagner leur développement ;
2. **l'éco-prêt à taux zéro est relancé**, pour passer à 100 000 prêts par an et garantir la qualité des travaux grâce au transfert de responsabilité vers les entreprises « reconnues garantes de l'environnement » ;
3. **les moyens d'engagement financier de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) pour le Programme « Habiter Mieux »** sont augmentés, pour atteindre l'objectif de 50 000 rénovations énergétiques cette année pour les ménages modestes.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**



Invitation

Paris, le vendredi 29 août 2014

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE** dans les outre-mer

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de
l'Énergie

se rendra en Martinique
du samedi 30 août au lundi 1er septembre 2014

à l'invitation de Monsieur Serge Letchimy
Président de la Région Martinique

L'objectif de la visite de travail est d'engager la Martinique dans la transition énergétique dans le cadre du projet de territoire à énergie positive pour valoriser pleinement les outre-mer et déclencher des créations d'emplois



Déroulé

Samedi 30 août :

- **17 h 40** : Dépôt de gerbe et moment de recueillement sur la tombe d'Aimé Césaire au cimetière La Joyau
- **18 h 30** : Rencontre avec les élus du territoire à la Préfecture

Dimanche 31 août : La transition énergétique pour la croissance verte

- **9 h 15** : Visite du marché de Fort de France
- **10 h 30** : Energies renouvelables, lieu : Bellefontaine
 - > Présentation du **projet Energie Thermique des Mers (ETM)** par **DCNS & Akuo energy**, projet pilote de plateforme flottante de production d'électricité: détails sur ce [lien](#)



- > Présentation du **projet de Biomasse (Albioma)**: production d'électricité et de chaleur à partir de bagasse (résidu de canne à sucre)
- **12 h 00** : Rencontre avec les producteurs à la sous préfecture de Saint-Pierre et présentation du plan « banane durable »
- **13 h 30** : Déjeuner et **visite du parc naturel régional de Martinique** au Jardin d'Emeraude (présentation de l'atlas des paysages, du dossier d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et de la stratégie de biodiversité)
- **17 h 00** : Réunion avec les associations environnementales agréées (Préfecture)
- **19 h 30** : Dîner de travail à l'invitation du Conseil régional avec les industriels et porteurs de projets sur la croissance verte



Lundi 1^{er} septembre : économie circulaire, économie solidaire et énergies renouvelables

- **09 h 15** : Unité de traitement des Véhicules Hors d'Usage (Lamentin)
- **10 h 15** : Visite du centre de valorisation organique (Le Robert)
- **11 h 30** : Visite du **Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA)** et échanges avec les jeunes volontaires formés pour la pose de panneaux photovoltaïques

- **14 h 30** : **Conférence régionale sur la transition énergétique pour la croissance verte, à l'invitation de Serge Letchimy (Hôtel de Région)**
 - > **Présentation par Ségolène Royal des enjeux de la transition énergétique et de la croissance verte et du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte**
 - > Présentation et état d'avancement du **Schéma Régional du Climat, de l'Air et l'Energie en Martinique**
 - > Présentation de la convention d'engagement « **Martinique Île Durable** »
 - > **Comment la Martinique peut répondre à l'appel à projet « Territoires à Energie Positive pour la croissance verte » du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie**

- **16 h 30** : Signature officielle de la convention entre l'État et le Conseil régional

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 78 31





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Déplacement de Mme Ségolène Royal Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 3 septembre 2014

Schneider Electric, acteur majeur de la transition énergétique en France

Madame Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie visitera **le jeudi 4 septembre à 9h30**, le siège de l'entreprise **Schneider Electric** à **Rueil-Malmaison** (Hauts-de-Seine), en compagnie du Président du groupe Jean-Pascal Tricoire.



Groupe industriel européen à dimension internationale, il fabrique et propose des outils de pilotage et de gestion de l'électricité, des automatismes et des solutions adaptées à ces métiers.

Le groupe qui a mis l'efficacité énergétique au cœur de sa stratégie est un **acteur majeur de la transition énergétique en France et dans le monde**. Il développe de nouvelles technologies au service des particuliers, des collectivités et des entreprises pour les aider à maîtriser et moderniser leur consommation d'énergie.

Le Hive (Hall de l'Innovation et Vitrine de l'Énergie), siège du Groupe, est un exemple concret puisque **l'entreprise a réduit de 47% sa consommation énergétique** pour un bâtiment de 35 000 m² sur 7 niveaux abritant 1850 personnes. Cela en fait une réalisation exemplaire à l'échelle internationale **récompensée par la première certification ISO 50001 au monde et la première triple certification française ISO 14001, NF EN 16001 et HQE Exploitation**.

Au cours de cette visite, le Président du Groupe présentera à Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, quelques **modèles concrets de gestion intelligente de l'énergie pouvant contribuer à la baisse de la consommation d'énergie des bâtiments, un des axes prioritaires du grand chantier de la transition énergétique pour la croissance verte**.

Seront notamment proposés :

- une démonstration à distance du fonctionnement du Projet Millener (cofinancé par l'État en Corse, à la Réunion et en Guadeloupe),
- le pilotage intelligent de l'efficacité énergétique grâce à la solution Wiser dans une maison reconstituée,
- la démonstration de solutions visant à réduire par quatre les consommations énergétiques dans des bâtiments tertiaires classiques,
- des outils de pilotage et de connexion au réseau pour les bornes de charge des véhicules électriques.

Un point presse clôturera cette visite de terrain.

Nous vous remercions de vous accrediter au **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 1^{er} octobre 2014

Suivez et participez à **LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** pour la **CR**OISSANCE VERTE

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte sera débattu à partir d'aujourd'hui à l'Assemblée nationale. A cette occasion, Ségolène Royal met à disposition de tous les citoyens des outils pour participer au débat :



Suivre le débat à l'Assemblée nationale :

- Retrouvez les moments forts des échanges sur le Storify du ministère : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Transition-energetique-suivez-l.html>
- Dès 16h, suivez en temps réel le débat parlementaire sur Twitter avec les hashtags #LoiRoyal et #VotreEnergie et suivez le livetweet sur le compte [@ecologienergie](https://twitter.com/ecologienergie).



Proposer des actions concrètes en accompagnement de la loi :

La transition énergétique est déjà en marche ! Le site participatif votreenergiepourlafrance.fr permet de recenser les actions déjà engagées dans les territoires par les associations, les professionnels, les particuliers et les collectivités locales.

Depuis la présentation du projet de loi en juin dernier, plus de 1800 initiatives ont été partagées : elles préfigurent déjà, sur le terrain, ce qui va devenir possible à plus grande échelle. Vous aussi, venez déposer une idée ou une initiative en ligne !

Des questions sur la transition énergétique pour la croissance verte ?

Ségolène Royal vous répondra en direct jeudi 2 octobre à 16h sur Twitter.

Posez vos questions dès maintenant via [#LoiRoyal](https://twitter.com/LoiRoyal)

Pour toute information complémentaire, contact presse :

01 40 81 78 31





Discours de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 1^{er} octobre 2014

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CR**OISSANCE VERTE

Projet de loi transition énergétique : « L'espoir de vivre mieux dans un pays qui reprend son destin énergétique en main », Ségolène Royal



L'examen du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte se poursuit aujourd'hui à l'Assemblée nationale et franchit une étape importante avec les discussions en séance plénière.

Ségolène Royal, lors de son discours d'introduction, a rappelé que la transition énergétique était une chance :

- d'améliorer très concrètement la vie quotidienne de chacun tout en protégeant mieux notre planète.
- de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique.
- de mieux assurer notre indépendance et notre souveraineté énergétiques en préparant l'après-pétrole et en réduisant le coût d'importations qui grèvent lourdement notre balance commerciale.
- de stimuler l'innovation, d'améliorer la compétitivité de nos entreprises, de développer des filières d'avenir capables de conquérir de nouveaux marchés.
- de créer des emplois non délocalisables, d'alléger la facture énergétique des ménages, de vivre dans un environnement moins pollué et plus sain.

Ségolène Royal a aussi souligné que ce projet de loi propose un cadre cohérent et efficace pour faire de la France une puissance écologique de premier plan. C'est un levier de sortie de crise, le plus efficace et le plus rapide.

Citoyens, entreprises, collectivités,... Ségolène Royal demande la mobilisation de tous pour ce sujet majeur et porteur d'espoir.

[Retrouvez le discours de Ségolène Royal](#)

Vidéo de présentation du projet de loi par Ségolène Royal



Suivre le débat à l'Assemblée nationale :

- Retrouvez les moments forts du débat parlementaire sur le Storify du ministère : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Transition-energetique-suivez-l.html>
- Suivez en temps réel le débat parlementaire sur Twitter avec les hashtags #LoiRoyal et #VotreEnergie et suivez le livetweet sur le compte [@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie).



Proposer des actions concrètes en accompagnement de la loi :

La transition énergétique est déjà en marche ! Le site participatif votreenergiepourlafrance.fr permet de recenser les actions déjà engagées dans les territoires par les associations, les professionnels, les particuliers et les collectivités locales

Depuis la présentation du projet de loi en juin dernier, plus de 1800 initiatives ont été partagées : elles préfigurent déjà, sur le terrain, ce qui va devenir possible à plus grande échelle. Vous aussi, venez déposer une idée ou une initiative en ligne !

Des questions sur la transition énergétique pour la croissance verte ?
Ségolène Royal répondra aux internautes en direct jeudi 2 octobre à 16h sur Twitter.
Posez vos questions dès maintenant via #LoiRoyal

Pour toute information complémentaire, contact presse :

01 40 81 78 31





Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 7 octobre 2014

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Conférence de presse

La transition énergétique pour la croissance verte en action
Bilan d'étape

le jeudi 9 octobre

à 15h00

au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
244 boulevard Saint-Germain, Paris 7^e
Grand auditorium



- bilan d'étape de l'examen du projet de loi au Parlement -
- dispositifs d'accompagnement de la loi -
- point étape sur les différents appels à projets -

Demande d'accréditation avec votre numéro de carte de presse à
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31

Retrouvez les moments forts du débat à l'Assemblée nationale sur le Storify du ministère :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Transition-energetique-suivez-l.html>



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 9 octobre 2014

Bilan d'étape : continuez de participer à **LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** pour la **CR**OISSANCE VERTE

Ségolène Royal a présenté aujourd'hui le bilan d'étape sur le débat parlementaire et les moyens déployés en région pour engager dès maintenant la transition énergétique. La ministre a ainsi rappelé l'ensemble des outils mis à disposition pour participer au mouvement :



Suivre le débat à l'Assemblée nationale

- Retrouvez les moments forts du débat parlementaire sur le **Storify du ministère** : www.developpement-durable.gouv.fr/Transition-energetique-suivez-l.html ;
- Téléchargez **en ligne** le dossier « **Suivre le débat parlementaire sur le projet de loi** » pour être informé sur l'évolution du texte ;
- Lors des discussions à l'Assemblée nationale, suivez en temps réel le débat sur Twitter avec les hashtags #LoiRoyal #VotreEnergie et suivez le livetweet sur le compte [@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie).

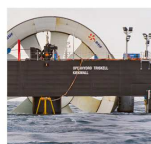


Découvrir et proposer des initiatives exemplaires en région

- Le site participatif votreenergiepourlafrance.fr permet de recenser les actions déjà engagées dans les territoires par les associations, les professionnels, les particuliers et les collectivités locales. Vous aussi, proposez vos idées ou initiatives !
- Appels à projets, aides aux particuliers, soutiens aux entreprises... Téléchargez **en ligne** le dossier « **Citoyens, territoires et entreprises : tous en mouvement !** » pour découvrir les réalisations exemplaires en région.

Pour toute information complémentaire, contact presse :

01 40 81 78 31





Paris, le lundi 13 octobre 2014

Invitation de Mme Ségolène ROYAL Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

A la suite du vote solennel du projet de loi relatif à

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Madame Ségolène Royal,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,

M. François Brottes,
Président de la Commission spéciale

et les rapporteurs

vous convient à une conférence de presse

Mardi 14 octobre 2014 – à 17h00
Dans la salle de conférence de presse
de l'Assemblée nationale

Nous vous remercions de vous présenter avec votre carte de presse
au 33 Quai d'Orsay à partir de 16h30

Contact presse : 01 40 81 78 31

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr



Communication de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, mardi 14 octobre 2014

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

**Ségolène Royal présente le mode d'emploi de la loi
et les principales actions concrètes**

1/ Les grands objectifs du projet de loi

- Réduire de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre en 2030 et les diviser par quatre en 2050, par rapport à 1990.
- Porter la production d'énergie renouvelable à 32 % de notre consommation énergétique finale en 2030.
- Plafonner à 63,2 GW de la puissance nucléaire installée en France soit son niveau actuel.
- Diminuer notre consommation d'énergie de 20 % en 2030.

2/ Économiser l'énergie dans les bâtiments et maîtriser les factures

- **Construire des « bâtiments à énergie positive » et profiter de la réalisation de travaux importants (ravalement, toiture, extension...) pour améliorer significativement la performance énergétique** de tous les bâtiments.
- **Permettre un tiers financement par des sociétés publiques.** Cette nouvelle disposition permet l'avance des fonds aux particuliers souhaitant engager des travaux.
- **Généraliser les compteurs individuels** de chaleur dans les immeubles pour permettre aux usagers de connaître et mieux maîtriser leur consommation et **renforcer l'information donnée aux usagers sur leur consommation** grâce au déploiement des compteurs intelligents d'électricité (Linky) et de gaz (Gazpar).

3/ Promouvoir des transports plus propres

- **Déployer des véhicules propres dans les flottes publiques** et implanter systématiquement **des points de charge pour les véhicules électriques dans les bâtiments publics et privés.**
- **Mettre en place une prime à la conversion** des véhicules les plus polluants par des véhicules propres. Le cumul du bonus pour l'achat d'un véhicule électrique et de la prime à la conversion pourra atteindre 10 000 €.

4/ Produire moins de déchets et mieux les valoriser

- **Interdire la distribution de sacs plastiques à usage unique** à compter du 1er janvier 2016 **pour encourager le développement des filières d'emballages bio-sourcés.**
- **Mettre en place un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les services de restauration collective et généraliser le **tri à la source des déchets alimentaires d'ici 2025.**
- Créer un **réseau de déchetteries professionnelles du BTP** d'ici le 1er janvier 2017 et **valoriser 70% des déchets** du BTP à l'horizon 2020.

5/Développer les énergies renouvelables

- **Mettre en place un nouveau dispositif de soutien aux énergies renouvelables** avec la possibilité de vendre directement sur le marché de l'électricité produite tout en bénéficiant d'une prime.
- **Faciliter et encourager la participation des collectivités et des citoyens au capital** des sociétés de projets pour les énergies renouvelables locales.

6/ Renforcer la sûreté de nos installations nucléaires

- **Renforcer des moyens de contrôle et les pouvoirs de l'Autorité de sûreté nucléaire** et créer un nouveau **cadre réglementaire pour la poursuite de l'exploitation des installations nucléaires au-delà de 40 ans.**

7/ Simplifier la réalisation des projets

- **Simplifier les procédures, raccourcir les délais de recours et généraliser à toute la France l'expérimentation du permis unique** pour les éoliennes, les méthaniseurs et les installations soumises à la loi sur l'eau (dont les ouvrages hydroélectriques).

8/ Piloter la politique énergétique de la France, dans l'hexagone et dans les Outre-mer

- Instaurer **une stratégie nationale bas carbone** pour améliorer notre politique d'atténuation du changement climatique et **une programmation pluriannuelle de l'énergie** qui fixe des objectifs sur 5 ans.
- Mettre en place un **chèque énergie** pour aider les ménages disposant de revenus modestes à payer leur facture.
- **Faire des Outre-mer des territoires d'excellence environnementale.**



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Ministère du Logement,
de l'Égalité des territoires et de la Ruralité



Paris, le vendredi 7 novembre 2014

*La transition énergétique est lancée :
c'est le moment de rénover !*

Pour accompagner l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi de transition énergétique pour la croissance verte présentée par Ségolène Royal, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Sylvia Pinel, la ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité et l'ADEME s'associent dans une grande campagne de communication pour inciter les Français à rénover leur logement.



Des aides pour tous dès les premiers travaux

L'hiver approche et le froid commence à s'inviter dans nos logements. Comment s'équiper pour faire face à ces dépenses d'énergie qui coûtent cher ? Les pouvoirs publics, avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte et le projet de loi de finances, proposent **de nouvelles aides financières**.

En engageant des travaux d'isolation thermique, en installant des équipements de chauffage plus performants ou en privilégiant les énergies renouvelables, les Français peuvent bénéficier du **Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique** et de **l'éco-prêt à taux zéro**.

Ces aides sont désormais **accessibles à tous**, aussi bien aux propriétaires occupants qu'aux locataires, et ce dès les premiers travaux.

Dans le même temps, **les professionnels du bâtiment** sont incités à améliorer la qualité environnementale de leurs travaux en obtenant **le label RGE**, qui permettra à leurs clients de pouvoir bénéficier de ces aides financières.

Une campagne de communication incitative, des outils d'information adaptés

Faire connaître les aides disponibles et inciter les Français à se lancer dans la rénovation énergétique de leur logement, tel est l'objectif de cette nouvelle campagne qui se déploiera du **2 au 25 novembre** sur tous nos écrans de télévision ainsi que sur le web.

La campagne invite les citoyens à utiliser le dispositif d'accompagnement et de conseil « Rénovation Info Service », lancé en septembre 2013. Il repose sur **un numéro de téléphone unique national (0810 140 240)** et sur le **site internet renovation-info-service.gouv.fr**.



La transition énergétique pour la croissance verte :

La loi en cours d'adoption présentée par Ségolène Royal, qui incite à rénover les logements pour faire baisser les factures



La rénovation des logements est l'un des chantiers majeurs pour orienter la France vers un nouveau modèle énergétique. Plusieurs défis sont à relever :

- le montant moyen de la facture annuelle de chauffage par ménage s'élève à **900 euros** ;
- **20 millions** de logements sont aujourd'hui mal isolés et peu performants en France ;
- **123 millions** de tonnes de CO₂ par an sont émises par le bâtiment.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte met en place une série de mesures pour agir rapidement dans le secteur du logement et du bâtiment. Retrouvez en ligne les détails du texte :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-transition-energetique-pour-la-.html>

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31

Service de presse de Mme. Sylvia Pinel: 01 44 49 85 13

ADEME : 01 58 47 81 28



Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 2 décembre 2014

Inauguration de la nouvelle usine d'ALSTOM à Saint-Nazaire création de 300 emplois directs, 2 000 emplois indirects liés à la Transition Energétique



« L'inauguration de cette nouvelle usine d'ALSTOM à Saint-Nazaire, qui construit des composants d'éoliennes offshore (les générateurs et les nacelles), **est la preuve que la transition énergétique peut créer des emplois, qualifiés et durables : cette usine va créer 300 emplois directs et 2000 emplois indirects.** » a déclaré Ségolène Royal lors de l'inauguration.

En France, deux appels d'offres ont déjà permis de lancer la construction de 6 parcs offshore, pour une puissance totale de 3000 MW. **On estime que 10 000 emplois directs et indirects vont être créés en France pour satisfaire cette ambition.**

Ségolène Royal a lancé plusieurs actions pour accélérer le développement de l'éolien offshore en France :

- Pour réduire la durée des périodes de recours et accélérer la réalisation des projets, **une cours administrative d'appel unique**, compétente en premier ressort pour juger les contentieux sur l'éolien en mer va être désignée.

La ministre de l'Ecologie l'avait annoncée au cours des débats parlementaires sur la loi de transition énergétique : le projet de décret est prêt, et va être mis en consultation dans les prochains jours.

- La semaine dernière, Ségolène Royal a adressé aux préfets des façades maritimes des instructions afin qu'ils lancent les concertations pour :
 - identifier de nouvelles zones adaptées à la technologie de l'éolien « posé » ;
 - identifier de nouvelles zones de développement, accessible par la technologie de l'éolien « flottant ».
- **Un nouvel appel d'offres pour l'éolien posé sera lancé en 2015**, en capitalisant sur le retour d'expérience des premiers parcs pour réduire les coûts :
 - Le volume sera fixé dans la programmation pluriannuelle de l'énergie ;
 - La procédure d'attribution sera revue : l'appel d'offres « sur critères » sera remplacé par un dialogue compétitif.
- Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'éolien flottant sera lancé en 2015, financé par les programmes d'investissement d'avenir (PIA).

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 2 décembre 2014

Inauguration de la nouvelle usine d'ALSTOM à Saint-Nazaire création de 300 emplois directs, 2 000 emplois indirects liés à la Transition Energétique



« L'inauguration de cette nouvelle usine d'ALSTOM à Saint-Nazaire, qui construit des composants d'éoliennes offshore (les générateurs et les nacelles), **est la preuve que la transition énergétique peut créer des emplois, qualifiés et durables : cette usine va créer 300 emplois directs et 2000 emplois indirects.** » a déclaré Ségolène Royal lors de l'inauguration.

En France, deux appels d'offres ont déjà permis de lancer la construction de 6 parcs offshore, pour une puissance totale de 3000 MW. **On estime que 10 000 emplois directs et indirects vont être créés en France pour satisfaire cette ambition.**

Ségolène Royal a lancé plusieurs actions pour accélérer le développement de l'éolien offshore en France :

- Pour réduire la durée des périodes de recours et accélérer la réalisation des projets, **une cours administrative d'appel unique**, compétente en premier ressort pour juger les contentieux sur l'éolien en mer va être désignée.

La ministre de l'Ecologie l'avait annoncée au cours des débats parlementaires sur la loi de transition énergétique : le projet de décret est prêt, et va être mis en consultation dans les prochains jours.

- La semaine dernière, Ségolène Royal a adressé aux préfets des façades maritimes des instructions afin qu'ils lancent les concertations pour :
 - identifier de nouvelles zones adaptées à la technologie de l'éolien « posé » ;
 - identifier de nouvelles zones de développement, accessible par la technologie de l'éolien « flottant ».
- **Un nouvel appel d'offres pour l'éolien posé sera lancé en 2015**, en capitalisant sur le retour d'expérience des premiers parcs pour réduire les coûts :
 - Le volume sera fixé dans la programmation pluriannuelle de l'énergie ;
 - La procédure d'attribution sera revue : l'appel d'offres « sur critères » sera remplacé par un dialogue compétitif.
- Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'éolien flottant sera lancé en 2015, financé par les programmes d'investissement d'avenir (PIA).

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 2 décembre 2014

*Inauguration de la nouvelle usine d'ALSTOM à Saint-Nazaire
création de 300 emplois directs, 2 000 emplois indirects
liés à la Transition Energétique*



« L'inauguration de cette nouvelle usine d'ALSTOM à Saint-Nazaire, qui construit des composants d'éoliennes offshore (les générateurs et les nacelles), **est la preuve que la transition énergétique peut créer des emplois, qualifiés et durables : cette usine va créer 300 emplois directs et 2000 emplois indirects.** » a déclaré Ségolène Royal lors de l'inauguration.

En France, deux appels d'offres ont déjà permis de lancer la construction de 6 parcs offshore, pour une puissance totale de 3000 MW. **On estime que 10 000 emplois directs et indirects vont être créés en France pour satisfaire cette ambition.**

Ségolène Royal a lancé plusieurs actions pour accélérer le développement de l'éolien offshore en France :

- Pour réduire la durée des périodes de recours et accélérer la réalisation des projets, **une cours administrative d'appel unique**, compétente en premier ressort pour juger les contentieux sur l'éolien en mer va être désignée.

La ministre de l'Ecologie l'avait annoncée au cours des débats parlementaires sur la loi de transition énergétique : le projet de décret est prêt, et va être mis en consultation dans les prochains jours.

- La semaine dernière, Ségolène Royal a adressé aux préfets des façades maritimes des instructions afin qu'ils lancent les concertations pour :
 - identifier de nouvelles zones adaptées à la technologie de l'éolien « posé » ;
 - identifier de nouvelles zones de développement, accessible par la technologie de l'éolien « flottant ».
- **Un nouvel appel d'offres pour l'éolien posé sera lancé en 2015**, en capitalisant sur le retour d'expérience des premiers parcs pour réduire les coûts :
 - Le volume sera fixé dans la programmation pluriannuelle de l'énergie ;
 - La procédure d'attribution sera revue : l'appel d'offres « sur critères » sera remplacé par un dialogue compétitif.
- Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'éolien flottant sera lancé en 2015, financé par les programmes d'investissement d'avenir (PIA).

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie